

# BULLETIN MUNICIPAL

# XONRUPT-LONGEMER

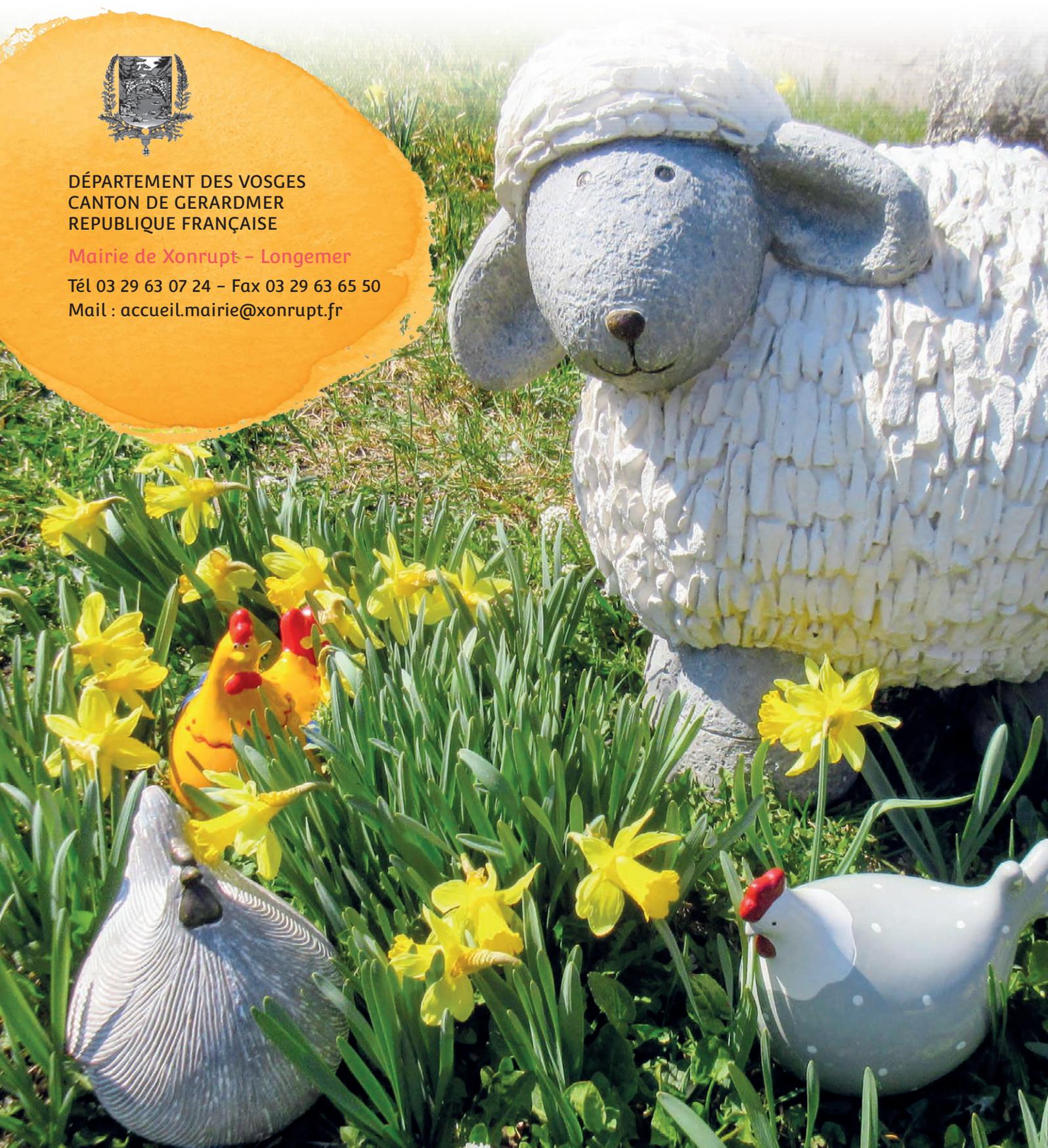


DÉPARTEMENT DES VOSGES  
CANTON DE GERARDMER  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Mairie de Xonrupt - Longemer**

Tél 03 29 63 07 24 - Fax 03 29 63 65 50

Mail : [accueil.mairie@xonrupt.fr](mailto:accueil.mairie@xonrupt.fr)



# INFOS PRATIQUES

## • Horaires d'ouverture de la mairie au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h  
et de 15h00 à 17h30. Samedi de 9h à 12h  
Tél. : 03 29 63 07 24 – Fax : 03 29 63 65 50  
Mail : accueil.mairie@xonrupt.fr

## • La Poste : du lundi au vendredi de 14h à 16h30

Tél. : 03.29.63.11.03

## • Pharmacie des Lacs : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h - Tél. : 09.83.00.09.11

## • Médecin : Docteur JAEGLE - Tél. 03.29.63.06.33

Médigarde : de 20h à 8h week-end et jours fériés.  
Tél. 0820.33.20.20

## • Infirmière : Emilie DUMAY – Tél : 06.74.37.83.32

(uniquement sur RDV) - 6 bis, rue du Hohneck

## • Urgences : Hôpital de Gérardmer de 9h à 19h tous les jours - Tél. 03.29.60.29.35

## • Service eau-assainissement

En cas d'urgence : 06 80 00 79 39 – 24h/24

## • Conciliation et déconfinement

M. Junk, conciliateur de justice reçoit sur **rendez-vous**  
à la Mairie de Gérardmer 46, rue Charles de Gaulle  
les 09 et 23 avril, les 14 et 28 mai, le 11 juin 2021

Téléphone : 06.84.67.75.17

Courriel : michel.junk@conciliateurdejustice.fr



## • Recyclerie intercommunale 17, chemin des Granges Bas à Gérardmer

Ouverture du magasin : Mercredi, jeudi et vendredi de 10h  
à 12h et de 14h à 18h Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h  
Renseignements au 03.29.42.03.74.

## • Déchetterie Intercommunale de la HEUNOTTE à Gérardmer

GÉRARDMER		Déchetterie de la Heunotte 114, faubourg de Bruyères					
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<b>ÉTÉ</b> 01/04 au 31/10	8:30 12:00	8:30 12:00	—	8:30 12:00	8:30 12:00	8:30 12:00	
	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:30	
<b>HIVER</b> 01/11 au 31/03	8:30 12:00	8:30 12:00	—	8:30 12:00	8:30 12:00	8:30 12:00	
	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00	



## FLASHEZ-MOI !

Continuez à suivre les actualités  
de Xonrupt-Longemer  
avec votre smartphone !



## REJOIGNEZ-NOUS !

Suivez l'actualité récente sur notre  
nouvelle page Facebook :  
[www.facebook.com/xonrupt](http://www.facebook.com/xonrupt)

## Que mangera mon enfant à la cantine ?



ALPS et RESTAURANT SCOLAIRE  
de Xonrupt-Longemer

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES 2020

- **Victoire**, née le 29 décembre à Saint-Dié des Vosges,  
fille de **Caroline FELTZ** et **Lévi THOMAS**

### NAISSANCES 2021

- **Léonie Emma**, née le 3 mars à REMIREMONT de **Florian REMY** et **Marion COLIN**
- **Julian**, né le 18 février à Remiremont, fils de **Myriam LAMBERT** et de **Bertrand HUNG**

### MARIAGE 2020

- Le 15 mars - **M<sup>me</sup> Laëtitia RICHE**, responsable confection  
et **M. Jérôme CROIZIER**, conseiller patrimonial.

### DÉCÈS 2020

- Le 14 mars à Xonrupt-Longemer, **M. Michel PHILIPPE**,  
60 ans, époux de **Mme Pascale DUVOID**
- Le 14 février à Saint-Dié des Vosges, **M. Michel CLAIR**,  
87 ans, veuf de **M<sup>me</sup> Marcelle BERTRAND**
- Le 11 février à Vandoeuve-Les-Nancy, **M. Pierre CHAROTTE**,  
84 ans, époux de **M<sup>me</sup> Monique MEYER**
- Le 4 février à Gérardmer, **M<sup>me</sup> Monique MEYER**, 81 ans,  
épouse de **M. Pierre CHAROTTE**

## Lutte contre la COVID-19

Dans le cadre de la lutte contre  
la pandémie, la pharmacie et  
le cabinet Infirmier de Xonrupt  
se sont investis en fin d'année  
dernière, dans l'organisation d'une  
campagne locale de dépistage en  
vue de passer sereinement les fêtes.

A ce jour, les tests gratuits sont toujours possibles à la pharmacie,  
mais uniquement sur rendez-vous.

Il est également possible de se faire vacciner, selon les livraisons  
et recommandations gouvernementales.

Vous pouvez prendre RDV par téléphone au 09.83.00.09.11 ou  
directement sur place.



PRINTEMPS 2021



Chères Xonrupéennes, chers Xonrupéens.

Les hivers se suivent et ne se ressemblent pas.

Celui qui se termine a bénéficié d'un fort enneigement comme nous n'en avons pas eu depuis longtemps. Malheureusement, encore une fois, les mesures sanitaires dues à la COVID 19 ont mis en difficulté nos stations avec l'interdiction d'ouverture des remontées mécaniques. Dommage pour les exploitants et l'importante main-d'œuvre saisonnière qui n'a pu trouver un emploi. Maigre consolation cependant, avec la forte hausse de la fréquentation des stations de ski nordique qui ont pu ouvrir avec une neige de qualité et satisfaire les pratiquants.

Merci au personnel pour l'excellent entretien des pistes.

Malgré la pandémie, nous avons eu une bonne fréquentation de notre village tout au long des dernières vacances, ce qui démontre, une fois encore, notre attractivité au travers d'une recherche de nature et d'espaces.

Après le vote du budget primitif, nous allons pouvoir passer à la phase active de nombreux projets cette année.

Les travaux de l'aménagement de l'espace partagé et sécurisé route du Saut des Cuves viennent juste de commencer.

La consultation des entreprises pour la construction du réservoir permettant d'agrandir notre réserve d'eau potable vient d'être lancée.

D'autre part, nous avons reçu les premiers résultats des études concernant la chaufferie bois et son réseau de chaleur, ainsi que le diagnostic thermique. Tout ceci reste encore à affiner afin de pouvoir solliciter les aides pour cet important projet qui devrait voir le jour en 2022.

Les travaux de réaménagement du camping se poursuivent avec la construction, cette année, de 6 nouveaux HLL. La moitié sera opérationnelle dès juillet.

Autre dossier, la fin de mise en accessibilité de nos bâtiments avec l'installation d'un monte -personnes pour l'accès au premier étage de la mairie obligatoirement possible pour tous.

Nous étudions également la faisabilité de la réhabilitation voire de l'extension du bâtiment HLM près de la poste.

Avec l'arrivée du printemps, nous attendons tous avec impatience la fin des mesures imposées par la crise sanitaire et avec elle la réouverture des bars, hôtels, restaurants ou autres activités au ralenti.

Nous espérons retrouver rapidement les nombreux divertissements proposés par nos associations qui animent notre village et font le bonheur de tous, petits et grands. Cela nous manque beaucoup.

Je vous souhaite de pouvoir profiter des beaux jours qui arrivent et de retrouver au plus vite vos activités favorites.

Bonne saison à tous. Prenez bien soin de vous.

Michel Bertrand

## Bilan du ski Nordique : une année pas si blanche..



Nous avons connu cet hiver une saison vraiment particulière au domaine de ski nordique du Poli.

En effet, avec la crise sanitaire et l'interdiction de faire fonctionner les remontées mécaniques, le domaine de ski nordique du Poli a battu différents records.

Grâce à un enneigement abondant et de qualité exceptionnelle dès le début d'année (1 bon mètre à la cabane St Jacques) nous totalisons des recettes pour un montant jamais atteint de 5640€ et 7 cartes Massif Vosges ont même été vendues, ce qui n'avait jamais eu lieu !

La caisse a été ouverte 12 jours sur la période du 30 décembre 2020 au 14 février 2021, avec une recette record le samedi 9 janvier 2021 de 1001,80€ ! (précédent record de 337€) .

Ce même jour, les voitures étaient garées tout le long de la route depuis le croisement des 17 km jusqu'à la fontaine Ferry ! Une place de parking valait très cher, certains se sont même garés à l'ancienne colonie des Gouttridos !

Nous avons constaté que de nombreux skieurs alpins se sont, par défaut, essayés aux activités nordiques lorsqu'ils arrivaient à trouver du matériel disponible. Au point même que certains, skis alpins aux pieds, se sont présentés à la cabane pensant rejoindre en ski le domaine de la Chaume Francis !!

Bien sûr c'est aussi grâce au travail formidable de notre nouveau dameur, pisteuse-secouriste Thierry Blaise que les pistes ont eu un tel succès... En effet, celui-ci a œuvré dans des conditions rendues difficiles par la chute de nombreux arbres pour nous donner des pistes de qualité exceptionnelle.

Nous le remercions ainsi que Philippe Barotte qui a su renseigner et orienter les vacanciers.



## Concours des maisons fleuries

Comme chaque année, le concours des maisons fleuries est ouvert à tous.

Les inscriptions sont à déposer à l'accueil de la mairie jusqu'au 30 juin 2021.

Aux rubriques existantes "terrasses - balcons - fenêtres" et "maisons avec jardin" une nouveauté : la catégorie « Le plus beau potager » qui prendra en compte : la diversité des plantes, l'harmonie, la propreté ...

## Esprit de Noël au conseil municipal des jeunes

Depuis plusieurs années, pour la période de Noël, le CMJ organise une collecte de jouets en faveur des enfants des bénéficiaires des restos du cœur. Malgré la crise sanitaire, cette action a pu être organisée cette année. Les jeunes conseillers ont réalisé des affiches diffusées dans plusieurs commerces et sur les réseaux sociaux. Ils regrettent que les règles sanitaires ne leur aient pas permis de participer au tri et à la distribution. Cependant cette action a remporté un franc succès puisque ce sont plus de 300 jouets qui ont pu être collectés. Pour les jeunes conseillers : "c'est bien d'avoir fait cette action car il y a des enfants qui n'ont rien comme jouets. Ça fait plaisir aux enfants, cela permet de trier des jouets qu'on ne se sert plus et cela permet de leur donner une seconde vie".

Le CMJ est très satisfait de cette action et pense la renouveler l'année prochaine.



## Des citoyens honorés



Dans son sillage de prudence et de restrictions, la crise sanitaire a mis entre parenthèses certains évènements :

### Les vœux du maire et les récompenses des maisons fleuries.

Pas d'applaudissement cette année pour les lauréats du concours des maisons fleuries, honorés habituellement lors de la cérémonie des vœux du Maire. Tous ont été conviés individuellement à retirer leur récompense à l'accueil de la mairie.

Erratum concours 2020 : une omission a été commise au cours de la rédaction de l'article du bulletin n°90.

Prix spécial du jury : Monique REMY.

### Les vœux du maire et les mises à l'honneur

La municipalité avec le conseil municipal des jeunes participe chaque printemps aux chantiers de nettoyage de la commune avec le soutien du Conseil Départemental qui fournit le matériel nécessaire. Au-delà de cette opération qui mobilise les enfants, des habitants sont sensibles au rejet des déchets sur la voie publique et sont très actifs tout au long de l'année.

Les élus ont donc décidé de mettre à l'honneur ces volontaires engagés pour la propreté de notre village :

- **M. Saint-Eve** qui, tous les jours durant l'été, a parcouru notre territoire, à pied, pour ramasser les débris au bord des routes.
- **Bernard et Francine Jardiné, Christian Thony**, lesquels, lors de leur randonnée quotidienne, emportent avec eux un sac poubelle afin de récupérer les déchets sur le bord du chemin.

Nos félicitations à tous pour cette éco-citoyenneté exemplaire !



### Le départ en retraite de Bernard REMY

Fermeture en raison de la covid ou pas, avec ou sans neige, quoiqu'il en soit il était écrit que les pistes de ski du Poli passeraient l'hiver sans Bernard Remy.

Responsable de la station, Bernard veillait au bon fonctionnement des remontées et prenait soin des matériels de damage.

Arrivé à la commune le 30 novembre 1996, il devient contractuel en novembre 2000. Grâce à son diplôme, il occupe dans un premier temps le poste de pisteur secouriste l'hiver. Il entretient les pistes de ski de fond, gère et perçoit les droits d'accès aux pistes. L'été il est animateur touristique et entretient les espaces verts et les sanitaires du camping.

En juin 2009 il obtient l'examen lui permettant d'être adjoint technique de première classe.

Bernard a fait valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> décembre 2020. Nous le remercions pour toutes ces années de service et nous lui souhaitons de profiter pleinement et longuement de ce repos mérité.

## Déplacement bureau de vote



L'emplacement du bureau de vote initialement implanté à l'école maternelle sera transféré définitivement à la salle « Frédéric ANCEL » 10 place de l'Eglise dès les prochaines élections.

Ce choix a été motivé pour des raisons sanitaires liées à la Covid mais également pour la surface et la commodité de cette salle dans la perspective d'organiser les différentes élections dans de bonnes conditions, notamment les élections départementales et régionales qui se tiendront les 13 et 20 juin prochain, s'agissant d'un double scrutin.

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### DEPENSES

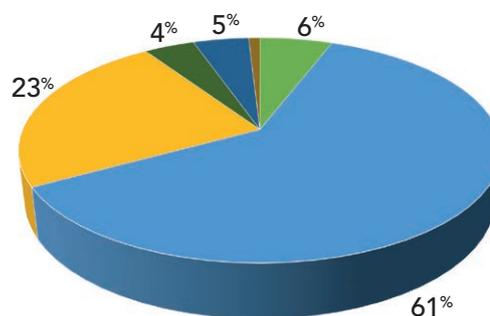
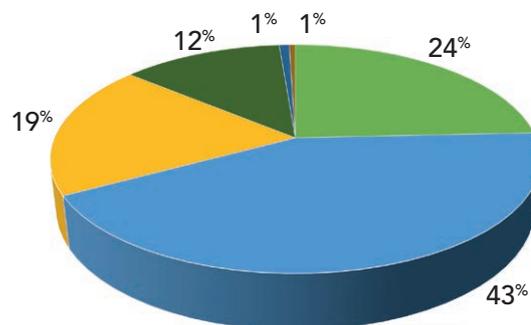
Charges à caractère général.....	459 925,82 €	1
<i>(eau, électr, tél, fuel, gazoil, matériel d'entretien et d'équipement)</i>		
Charges de personnel.....	814 892,17 €	2
Autres charges de gestion courante.....	363 434,46 €	3
<i>(SDIS, subv, formation)</i>		
FNGIR.....	235 309,00 €	4
Charges exceptionnelles.....	15 527,72 €	5
Opération d'ordre et charges financières.....	9 281,86 €	6

DEPENSES DE L'EXERCICE.....	1 898 371,03 €
DEFICIT 2019.....	- €
<b>TOTAL DEPENSES.....</b>	<b>1 898 371,03 €</b>

#### RECETTES

Produits des services.....	134 591,63 €	1
Recettes impôts et taxes.....	1 376 908,42 €	2
Dotations, participations et subventions.....	526 989,28 €	3
Autres produits de gestion courante.....	89 005,26 €	4
Atténuation de charges.....	100 004,40 €	5
Remboursement sinistres.....	22 733,74 €	6
Produits financiers.....	- €	
Opération d'ordre.....	- €	

RECETTES DE L'EXERCICE.....	2 250 232,73 €
EXCEDENT 2019.....	537 433,40 €
<b>TOTAL RECETTES.....</b>	<b>2 787 666,13 €</b>



### SECTION D'INVESTISSEMENT

#### DEPENSES

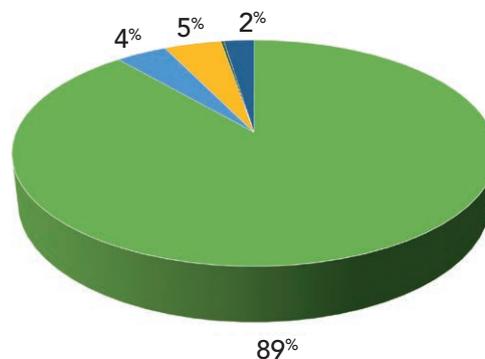
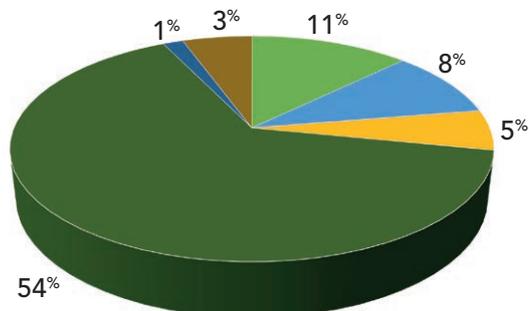
Frais d'études.....	56 353,62 €	1
Acquisition matériel.....	41 772,48 €	2
Travaux bâtiments.....	24 588,32 €	3
Travaux en cours.....	277 808,18 €	4
Frais d'études PLU.....	7 854,00 €	5
Emprunts.....	23 515,09 €	6

RESTE A REALISER.....	83 610,00 €
DEPENSES DE L'EXERCICE.....	515 501,69 €
DEFICIT 2019.....	199 282,85 €
<b>TOTAL DEPENSES.....</b>	<b>714 784,54 €</b>

#### RECETTES ET SUBVENTIONS

Dotations, fonds divers et réserves.....	369 738,55 €	1
Subvention Etat.....	- €	
Subvention Région.....	17 169,80 €	2
Subvention Département.....	19 831,04 €	3
Emprunt et caution.....	1 029,14 €	4
Opération d'ordre.....	6 493,20 €	5

RECETTES DE L'EXERCICE.....	414 261,73 €
EXCEDENT 2019.....	- €
<b>TOTAL RECETTES.....</b>	<b>414 261,73 €</b>



**RESULTAT DE CLOTURE : ..... + 588 772,29 €**

## Cellules commerciales et artisanales à louer dans l'ancienne usine Linvosges

En 2020, Thomas Harasse ingénieur en travaux publics et gérant les établissements hôteliers du groupe "La Compagnie des Hôtels des Lacs", a fait l'acquisition de la partie droite de l'ancienne usine Linvosges à la société Vinci.

Cet achat a été réalisé dans le but de créer des cellules commerciales en façade à partir de 90 m<sup>2</sup> et sur la partie arrière des cellules artisanales de 150 à 1000 m<sup>2</sup>. Ces surfaces seront à louer.

Nous souhaitons que l'investissement de M. Harasse puisse offrir la possibilité de faire revivre cette partie de bâtiment et apporte des opportunités aux commerçants et artisans qui recherchent des locaux pour débiter ou poursuivre leur activité.

### Contact :

- Tél. : 07 84 69 15 84
- E-mail : immo88400@gmail.com



## Questionnaire sur le bulletin

La commission information communication se pose la question quant à l'avenir de la version papier du bulletin municipal. En effet, dans un souci économique et écologique, nous nous interrogeons sur la possibilité de faire paraître le bulletin uniquement sur le site de la mairie.

Afin d'orienter notre décision, votre avis est important pour nous et nous vous remercions de bien vouloir répondre aux questions ci-dessous et déposer vos réponses en mairie :

Recevez-vous régulièrement le bulletin municipal ?

oui  non

Si vous ne le recevez pas, allez vous le chercher ?

oui  non

Lisez-vous toutes les pages ?

oui  non

Si non quelle rubrique vous intéresse le plus ?

Est-ce que les autres membres de votre famille lisent le bulletin municipal ?

oui  non

Le mettez-vous à disposition des personnes qui vous rendent visite ?

oui  non

Gardez-vous les bulletins au fil du temps ?

oui  non

Si oui combien de numéros possédez-vous ? .....

Si non que devient -il ? .....

Saviez-vous que le bulletin est en ligne sur le site de la mairie ?

oui  non

Le consultez-vous ?

oui  non

Vous arrive-t-il de relire ou rechercher une information dans le bulletin ?

oui  non

Souhaitez-vous le maintien de la version papier du bulletin ?

oui  non

Nous aimerions également savoir ce qui vous plaît dans le bulletin municipal. Merci de faire remonter vos avis par courrier ou encore mieux sur le site internet de la commune.

## Sortie ski : à fond !



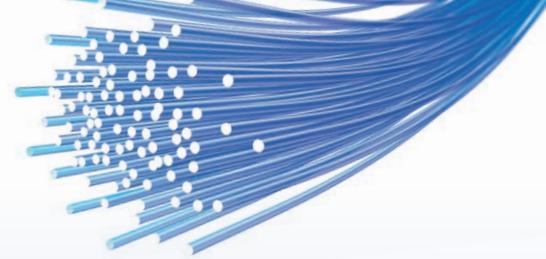
Malgré les conditions sanitaires et une réglementation très stricte, l'école élémentaire des deux lacs a su s'adapter. En effet, habituellement le cycle 3 (CM1 et CM2) allait une demi-journée par semaine glisser sur les pistes de la Mauselaine.

Les remontées mécaniques étant fermées, les enseignants ont décidé de remplacer le ski alpin par le fond. Après avoir trouvé le matériel nécessaire et organisé les transports, les sorties ont pu se mettre en place. Ils ont commencé par une séance au pré Bernard pour initier les débutants. Puis ils ont profité de la neige aux Bas-Rupts, à Lispach ou encore aux Trois Fours.

Grâce à la motivation de l'équipe enseignante, les élèves de M<sup>me</sup> Clair et M. Pellier-Mermin ont effectué 6 séances de ski et ceux de M<sup>me</sup> Dreux et Mme Surel ont profité de 4 séances. Les sorties scolaires et activités sportives

pour la plupart sont suspendues, ces matinées de ski ont permis aux enfants d'apprécier les bonnes conditions de glisse.

Pour continuer à proposer aux élèves des activités sportives, les enseignants projettent d'organiser un cycle randonnées en alternance avec un cycle escalade.



## La fibre à Xonrupt



Vous avez sans doute remarqué le début de l'installation de la fibre optique dans notre commune.

### La fibre optique, c'est quoi ?

Il s'agit d'un fil en verre ou en plastique dans lequel passe internet. La fibre optique permet une connexion plus rapide que le réseau classique en cuivre.

Le déploiement de la fibre optique à Xonrupt-Longemer, et plus largement dans notre région, est géré par le réseau public "Losange" sous délégation de la région Grand Est. La fin des travaux est prévue courant 2021. La fibre passera alors dans la plupart des quartiers de notre commune.

Attention, la fibre n'arrivera pas automatiquement dans votre domicile, ce sera à vous de faire les démarches nécessaires auprès de votre fournisseur d'accès internet ( Orange, Free, SFR, Bouygues, etc) pour raccorder votre résidence au réseau fibré. Vous pouvez actuellement suivre l'évolution des travaux, mais aussi tester votre éligibilité à la fibre sur l'adresse suivante : [www.losange-fibre.fr](http://www.losange-fibre.fr).

## Nouvelles conditions d'implantation des ruches

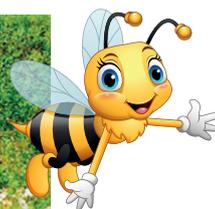
Selon l'arrêté préfectoral DDCSPP-21-008 daté du 27 janvier 2021, l'implantation des ruches est soumise aux nouvelles dispositions ci-dessous

- 15 mètres au minimum des routes et voies publiques
- la distance des ruches aux propriétés voisines doit être au moins de :
  - 6 mètres pour les façades latérales et arrières des ruches extrêmes
  - 12 mètres pour la planche d'envol
- la distance doit être de 100 mètres au minimum si les propriétés voisines sont des établissements à caractères collectifs (hôpitaux, casernes, lieux de cultes, écoles, colonies de vacances, usines...)

Toutefois ne sont assujetties à aucune prescription de distance, les ruches isolées des propriétés voisines ou des chemins publics par un mur, une palissade en planches jointes, une haie vive ou sèche sans solution de continuité conformément à l'article L.211-7 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

Ce mur, cette palissade ou cette haie, devra avoir une hauteur minimale de 2 m au-dessus du sol et s'étendre sur un minimum de 2 m de chaque côté de la ruche ou de l'ensemble des ruches constituant le rucher.

L'arrêté préfectoral 216/79 du 15 janvier 2019 est abrogé.



## Rappel concernant les déjections canines sur le domaine public

L'arrêté municipal 16/2013 notifie qu'il est interdit de laisser déposer des déjections d'animaux sur les voies et dans les lieux ouverts au public.

Les personnes accompagnées d'un chien ont donc obligation de ramasser les déjections que l'animal peut laisser sur la voie, les trottoirs, les caniveaux, les espaces verts publics et les espaces de jeux ouverts aux enfants.

Le non ramassage fait encourir une amende de deuxième classe d'un montant de 35 euros.



## Les inscriptions à l'école maternelle des 2 lacs

### Un doute sur le bac de recyclage à utiliser ?

Acide			Aérosol avec
Aérosol vide			Amiante lié
Ampoule et néon	4	4	Appareil électroménager
Baril de lessive	3	4	Barquette aluminium
Barquette plastique	4	4	Barquette polystyrène
Batterie de véhicule	3	3	Bidon huile de vidange
Bocal en verre	3	3	Boîte de camembert en carton
Boîte de camembert en bois	4	4	Boîte de conserve
Boîte en plastique	2	3	Bombe de peinture

Pratique, facile d'utilisation et en format de poche, le petit guide du tri est disponible gratuitement à l'accueil de la mairie.

Il vous donnera la consigne exacte afin d'éviter les erreurs.



- 1 Ordures ménagères
- 2 Conteneur verre
- 3 Bac/Sac/Conteneur jaune (en vrac)
- 4 Déchèterie
- 5 Composteur
- 6 Bornes textiles (ou réparation réemploi)
- 7 Filières spécialisées (pharmacie/point de vente...)

Mes déchets, qu'est-ce que j'en fais ? où ? quoi ? comment trier ?

**petit guide du tri à garder en poche**

Javel (bouteille vide)	4	5	4	Jouet
Journal	4	4	4	Laine
Laine de verre	3	4	4	Linge de maison
Lingette	3	6	6	Litière
Livre	4	6	6	Magazine, revue, annuaire
Maquillage	1	1	1	Marc de café
Matelas	3	3	3	Médicaments
Meuble	1	5	1	Miroir
Moquette	4	7	7	Objet en terre cuite
Œufs (boîte carton)	4	4	4	Œufs (boîte plastique)
Ordinateur	4	4	4	Papier absorbant



OUVERTES DU 19 AVRIL AU 24 AVRIL 2021.

### RENTRÉE 2021-2022

Vous devez vous adresser à la mairie soit :

- par téléphone au 03 29 63 07 24
- à l'adresse suivante : [accueil.mairie@xonrupt.fr](mailto:accueil.mairie@xonrupt.fr)
- aux horaires d'ouverture :  
lundi-mardi-jeudi-vendredi : 9H00 – 12H00 et 15H00 – 17H30  
samedi : 9H00 – 12H00

Et préparer les documents suivants :

- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- un justificatif de domicile
- un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge : antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélique

Suite à cette inscription, un certificat d'inscription vous sera délivré.

## Le Chèque France Num

### Qu'est-ce que le Chèque France Num ?

Il s'agit d'un chèque forfaitaire de 500 euros pour couvrir tout en partie les dépenses pour la numérisation supportées par certaines entreprises de moins de onze salariés qui ont fermé administrativement pendant le confinement de novembre 2020 ou qui sont des hôtels.

### Qui peut en bénéficier ?

Certains commerçants ou artisans qui ont subi une interdiction d'accueil du public lors du confinement de novembre 2020 et certains hôtels (et hébergements similaires), avec un chiffre d'affaires annuel inférieur à 2 millions d'euros HT et moins de 11 salariés, pourront en bénéficier, dans la limite des crédits disponibles.

Pour en savoir plus <https://cheque.francenum.gouv.fr/ecom/>



## ADEMAT-H

En janvier 2016, la maternité de Remiremont a fait l'objet d'un projet de fermeture de la part de l'ARS (Agence Régionale de Santé). Puis ce fut au tour de l'hôpital d'être menacé de démantèlement. L'association ADEMAT-H a été créée dans le but de défendre la sauvegarde de la maternité puis de l'hôpital de Remiremont, unique structure répondant aux besoins vitaux de ses usagers avec service d'urgence et d'anesthésie 24h/24, 7 jours/7.

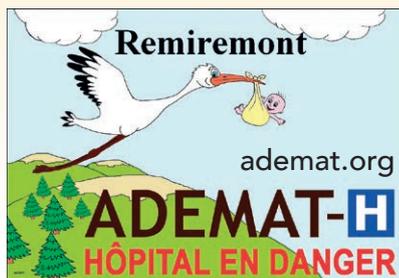
Elle souhaite lutter contre le démantèlement du Centre Hospitalier Général de Remiremont, contre le déclassement de sa maternité dont le maintien intégral conditionne la survie de la maison de naissance et celle du service de néonatalogie et éviter une fusion avec un autre établissement et sa transformation à terme en EHPAD, sans Permanence De Soins.

Son but est de permettre à chaque usager l'accès aux soins dans ce territoire particulier, interrégional, situé en zone de « montagne » à dominante rurale, néanmoins axé sur le tourisme en toutes saisons. Elle exige, en matière de santé, le principe d'égalité des territoires et l'application de la « loi montagne ». Enfin, de manière plus large, l'association est attentive à la désertification médicale de notre département et souhaite créer des actions pour y remédier.

ADEMAT-H agit en liaison étroite avec l'association GERHO (Gérardmer Hôpital) pour défendre également l'hôpital de Gérardmer.

Dernièrement l'association a sollicité la participation d'un représentant de chaque commune du Pays de Remiremont. Il est important de réunir toutes les personnes qui le souhaitent (citoyens, élus, professionnels de santé, associations, syndicats...) afin de continuer à défendre l'hôpital.

Depuis plus d'un an nous vivons une crise sanitaire sans précédent, il est important que dans nos petits villages l'accès aux soins soit le même que dans les grandes métropoles.



## Zoom sur l'association "l'Amicale des Ecoles des 2 lacs"

### Composition :

l'association est composée de parents d'élèves et d'amis des écoles maternelle et élémentaire. Elle est administrée par un bureau d'une quinzaine de membres actifs comprenant un président, un trésorier et son adjoint ainsi qu'un secrétaire et son adjoint. Elle est actuellement présidée par Céline Gentil-Perrin qui doit prochainement passer le flambeau.

### Son objet :

avec son équipe dynamique, elle organise divers événements dont les bénéfices permettent de participer au financement des activités pédagogiques, proposées par les équipes enseignantes pour les écoliers. L'objectif est de pouvoir reverser chaque année aux 2 écoles 20 euros par enfant. Sur demande des enseignants, un financement complémentaire pour un projet précis peut être octroyé.

Les principaux événements organisés sont la kermesse qui rencontre un vif succès tous les deux ans, et chaque année le loto et son concours de belote de plus en plus apprécié. Ces dernières années, l'amicale a également innové avec l'organisation d'un spectacle d'humour (Mademoiselle Serge), la vente de sapins de Noël et de plants de fleurs avec le soutien de producteurs locaux.

Grâce à la confiance accordée par l'Association Xonrupéenne Carton Plume, l'Amicale s'occupe depuis 2 ans du bar et de la restauration lors du Marché de Noël organisé à la salle polyvalente.

La liste pourrait être longue, mais le point d'orgue est le spectacle de fin d'année avec la traditionnelle visite de Saint Nicolas. Moment très apprécié par les enfants mais aussi par leurs enseignants.

Comme chaque association, l'Amicale des Ecoles des 2 lacs a dû s'adapter face à la situation sanitaire et n'a pu organiser la kermesse en 2020. Seul un bal costumé a pu avoir lieu avec le concours de belote le lendemain. Grâce à l'ingéniosité et la capacité d'adaptation des amicalistes, toujours dans le but d'apporter du bonheur aux enfants, la visite de Saint Nicolas a quand même eu lieu mais de façon 2.0, pour le plus grand plaisir des petits.

L' Amicale des Ecoles des 2 Lacs est ouverte à l'ensemble des parents d'élèves et aura besoin de s'étoffer pour pouvoir organiser de nouvelles manifestations dès que la situation le permettra. Pour adhérer, rien de plus simple : se rapprocher d'un membre ou prendre contact par mail (coordonnées ci-dessous) et s'acquitter de la cotisation symbolique de 2€.

E-mail : [xonruptamicaleparents@yahoo.fr](mailto:xonruptamicaleparents@yahoo.fr)

📍 Amicale des Ecoles des 2 lacs



## Appel aux dons

Vu les contraintes sanitaires liées au Covid et les annonceurs étant dans la difficulté, le ski club n'a pas pu venir vous proposer comme chaque année son calendrier.

La mission que les bénévoles veulent assurer est de plus en plus difficile.

Pour rappel, le club c'est :

- Encadrer les enfants dès six ans, 10 mois par an pour découvrir des activités sportives variées (ski nordique, marche, VTT, roller, escalade, muscu)
- Entraîner les adolescents afin de se perfectionner dans la discipline
- Aider les plus aguerris à intégrer les équipes régionales et nationales par un appui technique financier, logistique...

Le ski club agit grâce aux subventions communales et à ce calendrier.

Si vous souhaitez faire un don pour aider cette association à continuer son encadrement : donnez à un membre du ski club ou déposez vos dons dans la boîte aux lettres près de la mairie.

Fiscalement, le ski club peut vous délivrer un reçu pour donation.



## Camping Domaine de Longemer



Journée portes ouvertes :

Dimanche 6 juin 2021 de 09h00 à 18h00

Cette journée sera l'occasion de découvrir le domaine de Longemer Camping 4 étoiles, dans un site classé monument naturel. Vous pourrez découvrir nos villas, notre nouvel espace bien-être (rénové), et bien sur tous les services du camping. Toute l'équipe sera présente pour répondre à vos questions, et réaliser des devis si besoin.

Évènement sous réserve de faisabilité dû à la crise sanitaire.

Programme :

- Présence de nos partenaires ((Art Renov, Nature et paysage...))
- Stands d'informations
- Visites des différents espaces du camping

## LISTE DES MEMBRES DU BUREAU MAIRIE DE XONRUPT - LONGEMER

- Patrick VIRY – 1<sup>er</sup> adjoint chargé des Travaux Bâtiment et Logement
- Jocelyne MELIN – 2<sup>e</sup> adjointe chargée de l'Information, la Communication et l'Animation
- Laurent MONGAILLARD – 3<sup>e</sup> adjoint chargé de l'urbanisme, des affaires scolaires, Péri-scolaires et Conseil des Jeunes
- Hélène ORILLARD – 4<sup>e</sup> adjointe chargée du Tourisme et Camping
- Noël QUINANZONI – 5<sup>e</sup> adjoint chargé des Associations, du Sport et Culture, Gestion des salles, de l'Environnement, des Forêts et cadre de vie

## PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

- Maire : Monsieur le maire reçoit UNIQUEMENT sur rendez-vous
- Adjoint : Les adjoints reçoivent UNIQUEMENT sur rendez-vous.

## DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

- Jocelyne MELIN

## MEMBRES DE LA COMMISSION INFORMATION COMMUNICATION

- Jocelyne MELIN
- Hélène ORILLARD
- Élisabeth THIEBAUT
- Danièle CUNY
- Chantal BASTIEN
- Nadège PRYZBYLAK-PAGEE
- Jean-Baptiste POIZAT
- Sébastien GERMAIN

## ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

- Delphine DORFEANS
- Nathalie THOMAS
- Sandrine CLAIR
- Mathilde POIROT
- Philippe BAROTTE
- Corine CROUVEZIER

## CRÉDIT PHOTOS

- Mairie de Xonrupt
- Associations
- Famille Remy

## Soutien aux associations

La CCHV soutient les associations qui développent des projets en faveur du dynamisme et de l'attractivité du territoire.

Faire une demande de subvention, contactez : Estelle LANOIX / Tél. : 03 29 27 29 04 / E-mail : elanoix@cchautesvosges.fr

Infos et règlement d'attribution des subventions : [www.cchautesvosges.fr](http://www.cchautesvosges.fr), rubrique VIVRE, catégorie SUBVENTIONS, page SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.

## AGENDA DES MANIFESTATIONS

(sous réserve de modifications)

Dimanche 6 juin

**PORTES OUVERTES DU CAMPING**

Samedi 17 avril de 9h00 à 12h00

**NETTOYAGE DE PRINTEMPS**

Rendez-vous devant la mairie. Port du masque.

Reporté à la fin de l'année

**COLIS OU REPAS DES AÎNÉS**

pour les personnes nées jusqu'en 1952 compris



Prochaine parution en JUILLET 2021

Remise des articles pour le 15 mai 2021. N'hésitez pas à nous transmettre vos articles ou messages à l'adresse mail suivante :

[infocom.mairie@xonrupt.fr](mailto:infocom.mairie@xonrupt.fr)